



PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Cabinet du préfet
Pôle des polices administratives

Affaire suivie par Mme CURY
Tél. 04 70 48 33 09
evelyne.cury@allier.gouv.fr

Moulins, le 13 JAN. 2015

N° 2/2015

Le Préfet de l'Allier

à

Mesdames et Messieurs les maires
des communes du département de l'Allier

Messieurs les sous-préfets
des arrondissements de Montluçon et Vichy

Objet : Appels à la générosité publique.

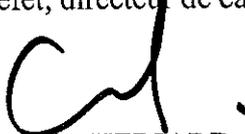
P. J. : 1

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-joint, copie de mon arrêté fixant le calendrier des appels à la générosité publique au titre de l'année 2015.

Je vous rappelle que la réglementation en vigueur vous laisse la faculté d'autoriser des appels à la générosité publique sur le territoire de votre commune à des dates autres que celles des journées nationales.

Vous veillerez toutefois à limiter ces autorisations à des cas exceptionnels particulièrement justifiés afin d'éviter d'importuner le public déjà fréquemment sollicité.

Le Préfet,
Pour le préfet, et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,



Christophe HÉRIARD



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'ALLIER

Préfecture
Cabinet du préfet
Pôle des polices administratives

Moulins, le 12 JAN. 2015

N° 163 /2015

ARRÊTÉ

Le Préfet de l'Allier

VU les articles L.2212-2 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association ;

VU la loi n° 91-772 du 7 août 1991 relative au congé de représentation en faveur des associations et des mutuelles et au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU le décret n° 92-1011 du 17 septembre 1992 relatif au contrôle des comptes des organismes faisant appel à la générosité publique ;

VU la circulaire n° INTD1425403V du ministre de l'intérieur en date du 27 décembre 2014 relative au calendrier des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2015 ;

Sur proposition de M. le sous-préfet, directeur de cabinet :

ARRÊTÉ :

Article 1er : Le calendrier des appels à la générosité publique à l'échelon national pour l'année 2015 est fixé ainsi qu'il suit :

<u>DATES</u>	<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>ORGANISMES</u>
Lundi 12 janvier au lundi 16 février Avec quête le 15 février	Campagne de solidarité « L'école est un droit, les vacances aussi »	La jeunesse au plein air
Vendredi 23 janvier au dimanche 25 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux (25 janvier)	Fondation Raoul Follereau Association Saint-Lazare
Vendredi 23 janvier au dimanche 25 janvier Avec quête tous les jours	Journée mondiale des lépreux (25 janvier)	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Lundi 9 mars au dimanche 15 mars Avec quête les 14 et 15 mars	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	Collectif action handicap
Lundi 9 mars au dimanche 15 mars Avec quête les 14 et 15 mars	Semaine nationale des personnes handicapées physiques (SNPH)	Œuvres hospitalières françaises de l'ordre de Malte
Samedi 14 mars et dimanche 15 mars Avec quête tous les jours	Agir pour une terre solidaire	CCFD – Terre solidaire
Lundi 16 mars et dimanche 22 mars Avec quête les 21 et 22 mars	Semaine nationale de lutte contre le cancer	Ligue nationale contre le cancer
Samedi 28 mars et dimanche 29 mars Avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association Laurette Fugain
Samedi 28 mars et dimanche 29 mars Avec quête tous les jours	Journées nationales contre la leucémie	Association cent pour sang la vie
Vendredi 27 mars au dimanche 29 mars Avec quête tous les jours Vendredi 20 mars au dimanche 5 avril Avec quête tous les jours	Sidaction multimédias 2015 Animations régionales	Sidaction
Lundi 4 mai au dimanche 10 mai Avec quête tous les jours	Campagne de l'œuvre nationale du Bleuet de France	Œuvre nationale du Bleuet de France
Lundi 11 mai au dimanche 17 mai Avec quête tous les jours	Semaine nationale du Refuge (journées nationales contre l'homophobie et la transphobie)	Le Refuge
Lundi 11 mai au dimanche 24 mai Avec quête le 17 mai	Campagne « Pas d'éducation, pas d'avenir ! »	Ligue de l'enseignement
Samedi 16 mai au dimanche 24 mai Avec quête tous les jours	Journées nationales de la Croix Rouge Française	La Croix Rouge Française
Lundi 25 mai au dimanche 31 mai Avec quête les 30 et 31 mai	Semaine nationale de la famille	Union nationale des associations familiales (U.N.A.F.)
Lundi 1er juin au dimanche 7 juin Avec quête tous les jours	Campagne nationale de la fondation pour la recherche médicale	Fondation pour la recherche médicale
Samedi 6 juin au dimanche 7 juin Avec quête tous les jours	Aide au départ en vacances des enfants et des jeunes	Union française des centres de vacances et de loisirs (U.F.C.V.)

<u>DATES</u>	<u>MANIFESTATIONS</u>	<u>ORGANISMES</u>
Samedi 11 juillet au mardi 14 juillet Avec quête tous les jours	Fondation Maréchal de Lattre	Fondation Maréchal de Lattre
Jeudi 17 septembre au jeudi 24 septembre Avec quête tous les jours	Campagne nationale (21 septembre journée mondiale Alzheimer)	France Alzheimer
Samedi 3 octobre et dimanche 4 octobre. Avec quête tous les jours	Journées nationales des associations de personnes aveugles et malvoyantes	Confédération française pour la promotion sociale des aveugles et amblyopes (CFPSAA)
Lundi 5 octobre au dimanche 11 octobre Avec quête tous les jours	Journées de solidarité des associations de l'UNAPEI « opérations brioches »	Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées et leurs amis – UNAPEI
Lundi 26 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre Avec quête les 31 octobre et 1 ^{er} novembre	Semaine nationale du cœur (Donocoeur)	Fédération française de cardiologie
Jeudi 29 octobre au dimanche 1 ^{er} novembre Avec quête tous les jours	Journée nationale des sépultures des « Morts pour la France »	Le Souvenir Français
Lundi 2 novembre au mercredi 11 novembre Avec quête tous les jours	Campagne de l'Œuvre nationale du Bleuet de France	Œuvre nationale du Bleuet de France
Samedi 14 novembre et dimanche 15 novembre Avec quête tous les jours	Journées nationales du Secours Catholique	Le Secours Catholique
Lundi 16 novembre au dimanche 22 novembre Avec quête tous les jours	Journée internationale des droits de l'enfant (20 novembre)	Le Rire Médecin
Lundi 16 novembre au dimanche 29 novembre Avec quête les 22 et 29 novembre	Campagne nationale contre les maladies respiratoires (campagne nationale du timbre)	Fondation du Souffle contre les maladies respiratoires
Lundi 23 novembre au samedi 5 décembre Avec quête tous les jours	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre) Animations régionales	Sidaction
Mardi 1 ^{er} décembre Avec quête	Journée mondiale de lutte contre le SIDA (1 ^{er} décembre)	Aides
Vendredi 4 décembre au dimanche 13 décembre Avec quête tous les jours	Téléthon	AFM – Téléthon Association française contre les myopathies
Samedi 5 décembre au jeudi 24 décembre Avec quête tous les jours	Collecte nationale des Marmites de l'Armée du Salut	Armée du Salut

DATES	MANIFESTATIONS	ORGANISMES
Samedi 12 décembre et dimanche 13 décembre Avec quête tous les jours	Agir pour une terre solidaire	CCFD – Terre solidaire

Article 2 : Seuls les œuvres et organismes désignés par les départements ministériels qui exercent sur eux un pouvoir de tutelle, peuvent être autorisés à participer aux opérations de collectes, dans le cadre des journées nationales qui leur sont dévolues. Les quêtes ne peuvent avoir lieu qu'aux dates prévues à l'article 1er ci-dessus.

Article 3 : Sont toutefois autorisées les quêtes effectuées la veille du jour fixé à cet effet par le calendrier déterminé à l'article 1er ci-dessus, lorsque ce jour est un dimanche.

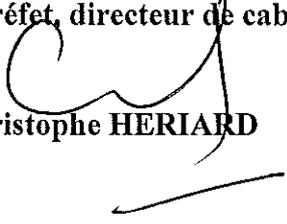
Article 4 : Les personnes habilitées à quêter doivent porter, d'une façon ostensible, une carte indiquant l'œuvre au profit de laquelle elles collectent des fonds et la date de la quête. Cette carte n'est valable que pour la durée de la quête autorisée. Elle doit être visée par le préfet.

Article 5 : Les quêteurs qui sollicitent le public les jours d'élections ne devront pas se placer à l'entrée des bureaux de vote afin de ne pas risquer de troubler la sérénité du scrutin.

Article 6 : Les organismes habilités à solliciter le public doivent souscrire les assurances nécessaires à la couverture pour toute la durée de la quête de l'ensemble des personnes chargées de procéder, sous leur égide, aux collectes sur la voie publique.

Article 7 : Le sous-préfet, directeur de cabinet, les sous-préfets de Montluçon et Vichy, le colonel, commandant le groupement de gendarmerie de l'Allier, le directeur départemental de la sécurité publique et tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le préfet,
Pour le préfet, et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,


Christophe HÉRIARD